



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : AVENANT MISSION DE  
COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET  
DE PROTECTION DE LA SANTE POUR LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE  
SPORTIF RUE DE DEFRANCE POUR 2 MOIS**

**DÉCISION N° DM-24-075  
EN DATE DU 11 MARS 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics.

**CONSIDERANT** le projet de la ville de Vincennes de construire un complexe sportif sis 49-51 rue DeFrance à Vincennes pour lequel il est nécessaire de prolonger la mission CSPS du fait de l'augmentation du délai d'exécution des travaux

**CONSIDÉRANT** l'offre de prolongation de 2 mois d'avril à mai 2024 de la société Coordination Management, pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux de construction du complexe sportif rue DeFrance,

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société COORDINATION MANAGEMENT sise 17 place des échoppes 78311 Maurepas, représentée par Monsieur Christophe MASSON gérant, dûment habilité à signer le contrat, le présent avenant d'un montant de 1 287,00 € HT (1 544,40 € TTC)

**DE FAIRE FACE**, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

**Signé**

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240311-lmc1H11745H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 11/03/2024  
Date de Publication : 11/03/2024